Cabinet Robert COHEN
97-99, Rue de Paris
94 220 Charenton-le-Pont
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

#### Association Réseau Maternité en Yvelines et Périnatalité Active

CHI Poissy Saint Germain en Laye – Pavillon Courtois 78105 Sant Germain en Laye

## Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

Aux Membres de l'Association,

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'**Association Réseau M.Y.P.A** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

### Fondement de l'opinion

#### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

La responsabilité qui nous incombe en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

# Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du Syndicat à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

# Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Charenton le Pont, le 25 février 2019

Robert COHEN

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Paris

## **Bilan Actif**

BILAN ACTIF	Du 01/01/2018 au 31/12/2018			Au 31/12/2017	
Difference	Brut	Amort. Prov.	Net	Net	
ACTIF IMMOBILISE					
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de développement					
Concessions, brevets et droits similaires					
Fonds commercial					
Autres					
Immobilisations en cours					
Avances					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillages industriels					
Autres	34 968	29 820	5 148	1 2	
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations financières (1)					
Participations					
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres					
TOTALI	34 968	29 820	5 1 40	1.0	
Comptes de liaison	34 900	29 820	5 148	1 2	
TOTALII					
CTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours					
Matières premières, autres approvisionnements					
En-cours de production (biens et services)					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commande					
Créances (2)					
Usagers et comptes rattachés					
Autres	16 000		16 000	47 00	
Valeurs mobilières de placement					
Instruments de Trésorerie					
Disponibilités	357 653		357 653	329 7	
Charges constatées d'avance (2)					
TOTAL III	373 653		373 653	376 71	
Frais d'émission d'emprunts à étaler IV					
Primes de remboursement des emprunts V					
Ecarts de conversion actif VI					
	100 501				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	408 621	29 820	378 801	377 98	
(1) Dont à moins d'un an					
(2) Dont à plus d'un an					
	ar les organes statutais ar l'organisme de tutell				
- Dons en nature restant à vendre					
Engagements reçus: - Avals, cautions et garanties reçus					
- Créances escomptées non échues					
- Pour utilisation en crédit-bail mobilier					
- Pour utilisation en crédit-bail immobilier					
- Autres					

## **Bilan Passif**

	DVI AN DACOVO	Du 01/01/2018	
	BILAN PASSIF	Au 31/12/2018	Au 31/12/2017
FONDS PROPRES			
Fonds associatifs sans d	roit de reprise		
Ecarts de réévaluation	_		
Réserves			
Report à nouveau		114 277	111 855
	e (excédent ou déficit)	2 566	2 423
AUTRES FONDS ASSO		2 300	2 723
TO THE POSTED OF	- Apports		
Fonds associatifs	- Legs et donations		
avec droit de reprise :	- Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
Ecarts de réévaluation	- Resultats sous controle de tiers infanceurs		
	ement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementée			
Droit des propriétaires			
	TOTALI	116 843	114 277
Comptes de liaison			
	TOTAL II		
PROVISIONS ET FONI	OS DEDIES		
Provisions pour :	- Risques		
Trovisions pour.	- Charges		
Fonds dédiés sur :	- Subventions de fonctionnement	175 095	161 795
ronds dedies sur :	- Autres ressources		
	TOTAL III	175 095	161 795
EMPRUNTS ET DETTES	(1)		
Emprunts obligataires	(-)		
	- Auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes:	- Financières diverses		
Avances et acomptes rec	cus sur commandes en cours		
	- Fournisseurs et comptes rattachés	56 046	57 602
Dettes:	- Fiscales et sociales	30 816	44 313
2 3 11 12 1	- Sur immobilisations et comptes rattachés	30 810	44 515
Autres dettes	out minormanions or complete futureness		
Instruments de trésoreri	e		
Produits constatés d'ava			
	TOTALIV	86 862	101 015
T . 1		80 802	101 915
Ecart de conversion pass	sif V		75
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	378 801	377 988
(1) Dont à moins d'un ai	1		
(1) Dont à plus d'un an			
(2) Dont concours banca	ires courants et soldes créditeurs de banque		
	- Avals, cautions et garanties données		
	- Effets circulants sous l'endos de l'organisme		
Engagements donnés :	- Redevances crédit-bail mobilier restant à courir		
	- Redevances crédit-bail immobilier restant à courir		
	- Autres engagements donnés		

# Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT		Au 31/12/2018		
COMPTE DE RESULTAT	France	France Exportation		Total
Produits d'exploitation				
Vente de marchandises				
Production vendue :				
- Services				
Chiffre d'affaires Net				
Production : - Stockée				
- Immobilisée				
Subventions d'exploitation			467 000	467 00
Reprises sur amortissements, dépréciation	s, provisions et transferts d	le charges		
Cotisations			2 605	2 420
Autres produits (hors cotisations)			3	
		TOTALI	469 608	469 425
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres ap				
Variation de stock matières premières et a	utres approvisionnements			
Autres achats et charges externes			257 363	252 763
Impôts, taxes et versements assimilés			3 047	1 052
Salaires et traitements			139 591	125 964
Charges sociales			53 383	50 220
	sur immobilisations		1 426	607
Dolations aux :	es immobilisations			
- Dépréciations d	e l'actif circulant			
- Provisions				
Autres charges			7	
		TOTALII	454 817	430 607
	RESULTA	T D'EXPLOITATION (I - II)	14 792	38 818
Excédent ou déficit transféré		Ш		
Déficit ou excédent transféré		IV		
Quotes-parts de ré	sultat sur opérations fa	ites en commun (III - IV)		
Produits financiers				
Produits financiers de participation				
Produits autres valeurs mobilières et créand	ces actif immobilisé			
Autres intérêts et produits assimilés			721	740
Reprises sur dépréciations, provisions et tr	ansferts de charges			
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobil	ières de placement			
		TOTALV	721	740
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements	et dépréciations			
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobiliè	res placements			
		TOTAL VI		
	RES	ULTAT FINANCIER (V - VI)	721	740

# Compte de résultat (Suite)

COMPTE DE RESULTAT (SUITE)	Au 31/12/2018	Au 31/12/2017	
Produits exceptionnels			
Sur opérations de gestion	353		
Sur opérations en capital			
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges			
TOTAL VII	353		
Charges exceptionnelles			
Sur opérations de gestion			
Sur opérations en capital			
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			
TOTAL VIII			
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	353		
Impôts sur les bénéfices IX			
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs X	38 700	16 865	
Engagements à réaliser sur ressources affectées XI	52 000	54 000	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII + X)	509 382	487 030	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + XI)	506 817	484 607	
EXCEDENT OU DEFICIT (Total des produits - Total des charges)	2 566	2 423	

## Evaluation des contributions volontaires en nature

PRODUITS	Au 31/12/2018	Au 31/12/2017
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL	P	

CHARGES	Au 31/12/2018	Au 31/12/2017
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole		
TOTAL		

## Tableau de suivi des fonds associatifs

	Libellé	Solde au début de l'exercice	Affectation du résultat et retraitement	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
FONDS PROPRE	:					
	- Patrimoine intégré					
Fonds associatifs sans droit de reprise :	- Fonds statutaires					
	- Subventions d'investissement sur biens non renouvelables					
	- Apports sans droit de reprise					
	- Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés					
	- Subventions d'investissement sur biens renouvelables					
Ecarts de réévalu	ation					
	- Indisponibles					
Réserves :	- Statutaires ou contractuelles					
Reserves :	- Réglementées					
	- Autres					
Report à nouveau	1	111 855	2 423			114 277
Résultat de l'es	xercice (excédent ou déficit)	2 423	-2 423	2 566		2 566
AUTRES FONDS	ASSOCIATIFS					
	- Apports					
Fonda menmaa i	- Legs et donations					
Fonds propres :	- Résultats sous contrôle de tiers financeurs					
Ecarts de réévalu	ation					
Subventions d'inv	vestissement sur biens non renouvelables					
Provisions régler	nentées					
Droit des proprié	taires					
	ТОГАL	114 277		2 566		116 843